

BTS Conseil et Commercialisation des Solutions Techniques option Energies Environnement

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de conseiller et vendre une solution technique, commerciale et financière adaptée aux besoins du client. Vous prospectez pour développer votre clientèle ou le portefeuille d'affaires sur un territoire ou un secteur d'activité..

Entreprises d'accueil

Service commercial d'une entreprise de toute taille, espace de vente...

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un Baccalauréat.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Inscription sur Parcousup.
- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

** Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
32020008W	4617

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2.

Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
2 jours en UFA,
3 jours en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA

**SAINT JOSEPH
IRAF**

Groupe Assomption



UFA LP Saint Josphe

327 Rue Garibaldi
69363 LYON Cedex 07
04 78 72 21 72
iraf@assomption-garibaldi.org
www.assomption-garibaldi.org

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Culture Economique, Juridique et managériale
	Culture générale et expression
	Langue vivante : Anglais
Matières professionnelles	Concevoir et négocier des solutions techniques
	Développement clientèle et relation client
	Communication négociation
	Manager l'activité commerciale
	Sciences et Techniques Industrielles : énergies - environnement
	Marketing spécialisé : énergies renouvelables

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Culture générale et expression	3	Ponctuel	Ecrit (4h)
E2 : Communication en langue vivante étrangère - Anglais	3	2 CCF	Ecrits (2h) et Oraux (20 + 20 min)
E3 : Culture économique et managériale	3	Ponctuel	Ecrit (4h)
E4 : Conception et négociation des solutions technico-commerciales	6	2 CCF	Oraux (1h)
E5 : Management de l'activité technico-commerciale	4	Ponctuel	Ecrit (4h)
E6 : Développement de la Clientèle et de la relation client et mise en œuvre de l'expertise technico commerciale	6		
E 61 : Développement de la Clientèle et de la relation client	3	CCF	Oral (30 min)
E 62 : Mise en œuvre de l'expertise technico-commerciale	3	CCF	Oral (30 min)

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2020	2019	2018
Taux de réussite globaux		87,06%	83,99%
• CAP / CAPA / MC / TP / DE	Résultats enquête en cours	96,69%	97,26%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP		91,89%	89,20%
• BTS / BTSA titre Bac +2		82,24%	80,73%
• Formations Bac +3		60%	68,75%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	Résultats enquête en cours	70%	82% (dont taux de poursuite d'étude)
Taux de poursuite d'étude	NC	NC	
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	86%	87%	88%

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Licence Pro du domaine commercial ou technico-commerciale.
- Licence LMD (L3 économie-gestion).
- En école supérieure de commerce et de gestion en école d'ingénieur.

Débouchés professionnels :

- Chargé de clientèle.
- Responsable Commercial.
- Responsable d'Agence.
- Acheteur.
- Chef des ventes...

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 9 275 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge en partie par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), et l'autre partie par l'employeur lui-même.

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100%*
2 ^{ème} année	39%	51%	61%*	100%*
3 ^{ème} année	55%	67%	78%*	100%*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).

- Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.

- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
- qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
- durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du 1^{er} équipement.
- Aide pour l'hébergement (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la restauration (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du permis de conduire de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo : à l'intérieur de l'établissement et Vélo'v face au lycée.
- Ligne TCL C7 arrêt Domer-Garibaldi, Métro Ligne B arrêt Garibaldi
- Gares TGV Ter à proximité : Gares de Jean Macé et Gare Part Dieu.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

- **Restauration**
 - Self sur place
 - Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
 - Commerces alimentaires et de restauration à proximité
- **Hébergement**
 - Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- Atelier culture générale :
 - 1 salle de cours dédiée - accès WIFI.
 - 1 Centre de Documentation (25 places).
 - 9 Salles Informatiques (14 à 17 places).
- Plateforme Moodle pour les cours à distance et usage de la classe inversée.

Coordonnées de l'UFA

**SAINT JOSEPH
IRAF**



Groupe Assomption

UFA LP Saint Joseph

327 Rue Garibaldi
69363 LYON Cedex 07
04 78 72 21 72
iraf@assomption-garibaldi.org
www.assomption-garibaldi.org

CFA de rattachement :

Akteap
CFA

(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-cneap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N° SIRET : 50304921500026